VOCABULAIRE DU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE ET L'ADHÉSION DU MONTÉNÉGRO : DE L'ANALYSE LEXICOMÉTRIQUE AUX INTERPRÉTATIONS LINGUISTIQUES

OLIVERA VUŠOVIĆ[1]

Abstract. The aim of this paper is to analyse the vocabulary of European Union law in the context of the accession of Montenegro. A lexicometric analysis of the vocabulary used in the *Stabilisation and Association Agreement between the European Communities and their Member States, and the Republic of Montenegro* analysed with the open source software IRaMuTeQ, highlights the "lexical worlds" mobilized by the discourse agents, reveals a heterogeneous terminology structure of the document and the main themes that concern the participants of the political dialogue included in the Stabilisation and Association Process.

Key words: European Union law, Montenegro's accession, vocabulary, lexicometric analysis.

1. INTRODUCTION

Le processus de stabilisation et d'association (PSA) est un cadre particulier pour la préparation des pays des Balkans occidentaux à l'adhésion à l'UE. L'un des piliers de ce processus est l'accord de stabilisation et d'association (ASA), document qui établit une relation contractuelle entre l'UE et le pays en question. Nous nous proposons d'entreprendre une analyse lexicométrique du vocabulaire utilisé dans *L'Accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs États membres d'une part, et la République du Monténégro, d'autre part*, à l'aide du logiciel libre *IRaMuTeQ (Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires)*. Notre intention est de découvrir « les thèmes récurrents » (Condamines 2005), à savoir les « mondes lexicaux » (Reinert 1993) mobilisés par les agents de discours, ainsi que de répondre aux questions suivantes : Comment sont-ils structurés et organisés dans le discours ? Que cela révèle-t-il sur le positionnement de l'UE vers un pays candidat des Balkans occidentaux (en l'occurrence, le Monténégro), à savoir comment la politique de stabilisation et d'association que l'UE mène vers le Monténégro est mise en mots ?

[1] Université du Monténégro, Faculté de philologie, Danila Bojovića bb, 81400 Nikšić, Monténégro, oliverav@ucg.ac.me, olivera.vusovic@gmail.com.

RRL, **LXIV**, *1*, p. 83–98, Bucureşti, 2019

BDD-A29183 © 2019 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:57:23 UTC)

Dans un premier temps, il convient de présenter le corpus et le cadre méthodologique de l'étude. Dans un deuxième temps, il convient de procéder à la présentation et à la discussion des résultats de la CHD (classification hiérarchique descendante). A cet effet, nous allons nous pencher sur la lecture des profils des classes relevées, la répartition des catégories de mots et leur importance statistique. Dans un troisième temps, il convient d'examiner quelques sous-classes lexicales représentatives de noms et d'adjectifs et les contextes des verbes les plus fréquemment employés dans la partie normative du document analysé.

2. PRÉSENTATION DU CORPUS

Comme il a été indiqué plus haut, l'adhésion des Balkans occidentaux à l'UE se déroule dans le cadre du processus de stabilisation et d'association (PSA). La relation contractuelle entre l'UE et le pays en question est instaurée par l'intermédiaire d'un accord de stabilisation et d'association (ASA), qui constitue l'un des piliers du présent processus. Vu l'importance et le volume du présent document, il a été décidé d'appuyer cette étude sur *L'Accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs États membres d'une part, et la République du Monténégro, d'autre part*[2], paru dans le Journal officiel de l'Union européenne.

Le présent accord appartient au droit conventionnel de l'UE, plus précisément aux accords conclus par l'Union avec des pays tiers, qui constitue l'une des quatre sources du droit européen, outre le droit primaire, le droit secondaire et le droit jurisprudentiel. Il suit la structure type des actes juridiques de l'UE:

TITRE
PREAMBULE
DISPOSITIF
ANNEXES
PROTOCOLES

Figure 1.
Composition de l'ASA avec le Monténégro.

Le titre et le préambule sont suivis d'un dispositif de 139 articles, organisés en dix titres et suivis de sept annexes et de huit protocoles.

3. CADRE MÉTHODOLOGIQUE

La présente étude s'insère dans le cadre méthodologique de la linguistique de corpus et de la lexicométrie. L'essor de la linguistique de corpus ainsi que la rencontre entre la linguistique et la statistique ont fait naître de nombreuses méthodes d'analyse de la réalité langagière. Selon Lebart et Salem (1994), « les succès remportés par les applications de la

[2] Disponible sur http://eur-lex.europa.eu/ sous le numéro CELEX 22010A0429(01)

BDD-A29183 © 2019 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:57:23 UTC)

méthode statistique dans de nombreux domaines des sciences de la nature (physique, biologie, etc.) mais aussi dans ceux des sciences humaines (psychologie, économie, etc.) et y compris dans des disciplines qui touchent à l'utilisation du langage finissent par attirer l'attention des spécialistes de l'étude du vocabulaire » (1994 : 16).

Le cadre que nous adoptons est la lexicométrie, qui est « née du besoin profond ressenti par les spécialistes de l'étude des textes de dépasser les approches traditionnelles, jugées souvent trop subjectives » et qui « se propose d'apporter sur les textes un éclairage nouveau fondé sur le décompte et la localisation des formes qu'ils contiennent » (Salem 1982 : 148).

Pour les besoins de cette étude, l'analyse statistique est entreprise par le logiciel libre *IRaMuTeQ (Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires)*, développé par Pierre Ratinaud, au sein de l'équipe REPERE (Représentations et Engagements Professionnels, leurs Evolutions : Recherche et Expertise) à l'Université de Toulouse 2 Le Mirail.

IRaMuTeQ est basé sur la méthode statistique d'analyse de discours ALCESTE (Analyse des Lexèmes Co-occurrents dans les Enoncés Simples d'un Texte), initialement développée par Max Reinert, qui « repose sur une classification hiérarchique descendante menée sur des segments de texte » (Smyrnaios, Ratinaud 2014: 140) et qui permet d'identifier ce que Reinert (1997) appelle les *mondes lexicaux*. Il applique donc cette méthode « en fractionnant le texte et en extrayant de celui-ci des classes qui sont représentatives puisque les segments qui contiennent le même vocable sont automatiquement rapprochés » (Mainier 2015: 120).

> Initialement toutes les unités textuelles sont regroupées en une seule classe; à chaque étape, on fait ressortir les deux classes les plus différentes entre elles, en termes de vocabulaire. […] Cette analyse a pour objectif d'obtenir un classement des « phrases » du corpus étudié en fonction de la ressemblance ou de la dissemblance des mots dans ces « phrases » et d'ordonner les textes en cernant les homologies et les oppositions (Rouré, Reinert 1993 in Garnier, Guérin-Pace 2010 : 24).

La CHD figure parmi « les techniques de classification automatique destinées à "mettre en évidence une dimension d'organisation du corpus de textes" selon une partition des unités textuelles » (Reinert 1983 in Garnier, Guérin-Pace 2010 : 17). La division en classes « aboutit à rassembler des formes qui ont tendance à se retrouver dans des contextes proches » (Habert et al. 1997 : 201). De ce fait, les segments de textes sont « regroupés en fonction de leur proximité lexicale » (Smyrnaios, Ratinaud 2014 : 140). Il est établi une distinction entre *formes actives*, appelées également *formes pleines* ou *mots analysables* (Garnier, Guérin-Pace 2010 : 67), à savoir noms, adjectifs, verbes et adverbes et *formes supplémentaires* ou *mots-outils* (Garnier, Guérin-Pace 2010 : 67), à savoir prépositions, pronoms, articles et conjonctions. La CHD fournit ainsi une vision « à la fois segmentée et globale des axes de thématiques présents, ainsi que de leur proportion statistique » (Ducos 2015 : 11) à l'intérieur du corpus analysé.

BDD-A29183 © 2019 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:57:23 UTC)

3. ANALYSE ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

3.1. Classification hiérarchique descendante (CHD)

Dans un premier temps, l'analyse statistique de base a donné un aperçu global du corpus et a abouti aux résultats qui prennent la forme suivante :

Nombre de segments de textes:	3630
Nombre de segments de textes classés :	3090 (85.12%)
Nombre de formes (mots différents) :	14338
Nombre d'occurrences (nombre total de mots):	129494
Nombre de lemmes:	12320
Nombre de formes actives :	8906
Nombre de formes supplémentaires :	3414
Nombre de hapax :	6990
Nombre de classes :	4

La lemmatisation a ramené les verbes à l'infinitif, les noms au singulier et les adjectifs au masculin singulier. Les hapax (mots qui n'apparaissent qu'une seule fois) sont au nombre de 6990 et constituent 5.40% des occurrences et 56.74% des formes. Un nombre très élevé de hapax est d'un côté dû à la fréquence de chiffres différents dans les annexes et les protocoles, à savoir des codes de la nomenclature combinée (codes NC) servant à désigner les marchandises. De l'autre côté, les listes de dénominations protégées en plusieurs langues officielles de l'UE contribuent également au nombre élevé de hapax. La classification hiérarchique descendante (CHD) a abouti à quatre classes terminales et elle est représentée sous forme de dendrogramme suivant :

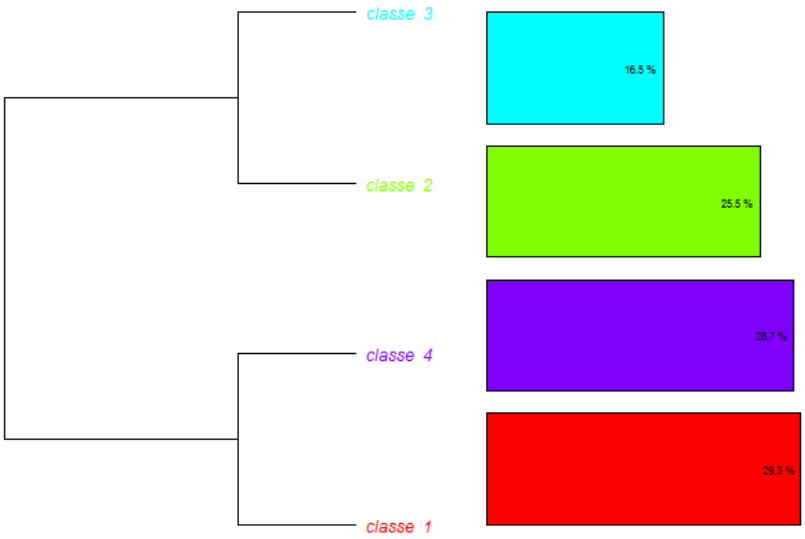


Figure 2.
Dendrogramme représentant les résultats de la CHD.

BDD-A29183 © 2019 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:57:23 UTC)

En observant le dendrogramme représentant les résultats (Figure 2), nous pouvons voir que le corpus a premièrement été décomposé en deux parties principales : classes 2 et 3, et classes 1 et 4, ce qui indique qu'il s'agit de la toute première opposition au sein du vocabulaire utilisé.

En observant les segments de textes caractéristiques repérés par le logiciel, nous signalant l'origine textuelle des classes, nous pouvons constater que les classes 1 et 4 sont majoritairement issues de la deuxième partie du document analysé, à savoir des annexes et des protocoles. La classe 2 est relative à la première partie du document, à savoir au dispositif, tandis que la classe 3 combine plusieurs parties du document. Bien entendu, il ne s'agit que d'une partie dominante de formes et il ne faut pas s'attendre à ce que chaque forme d'une classe donnée soit issue d'une partie strictement délimitée du texte. Afin de mieux saisir l'origine des oppositions entre les classes et leurs manifestations, il convient de procéder à la lecture de leurs profils.

3.2. Profils des classes

Pour chaque classe repérée par *IRaMuTeQ*, nous avons procédé aux démarches suivantes :

1) Classement des formes actives en fonction de la catégorie (*nom, adjectif, verbe, adverbe*) et du domaine, pour avoir une image plus claire de la terminologie mobilisée.

2) Observation de l'importance statistique des catégories de mots utilisées.

La répartition des catégories de mots « permet de caractériser plus finement le type de vocabulaire employé dans chacune des classes » (Garnier, Guérin-Pace 2010 : 70). En ce qui concerne la classification du vocabulaire relevé selon les domaines, elle s'avère particulièrement sensible. Selon De Bessé (2000), « le terme se caractérise par son appartenance à un domaine. Le domaine fait donc partie des informations qui doivent obligatoirement accompagner le terme » (2000 : 190). Il « permet d'indiquer le système conceptuel auquel appartient le concept. C'est notamment l'appartenance à un domaine qui permet de distinguer le *terme* et le *mot* » (De Bessé 2000 : 182). Toutefois, vu l'interpénétration du vocabulaire général et des vocabulaires spécialisés, l'indication du domaine n'est pas chose facile.

> De nombreux domaines se recoupent. Il est souvent difficile de délimiter un domaine par rapport à un autre domaine et d'installer des barrières infranchissables entre les domaines. […] La structuration des connaissances se modifie sans cesse. Les domaines sont délimités en fonction des visions, des connaissances, des pratiques sociales et des besoins des utilisateurs. Il existe plusieurs façons de procéder au découpage des connaissances et des activités, qui correspondent à plusieurs points de vue. Les domaines n'ont pas d'existence par eux-mêmes. […] C'est en fonction d'une perspective, d'un point de vue particulier, d'un cadrage, que sera déterminé le contour d'un espace conceptuel (De Bessé 2000 : 186-187).

A l'exception des mots qui sont classés dans le vocabulaire général par nos soins, en cas des emplois spécialisés, nous avons combiné l'indication du domaine proposée par :

1) La base terminologique IATE, base de données terminologiques de l'ensemble des institutions européennes;

BDD-A29183 © 2019 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:57:23 UTC)

2) Le *Grand dictionnaire terminologique* (GDT), banque de fiches terminologiques rédigées par l'Office québécois de la langue française ;

3) TERMIUM Plus, banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada.

Il est à noter que IATE constitue la source primaire pour le présent classement des domaines et que le recours au GDT et à TERMIUM Plus se produit pour assurer davantage de précision lorsque les domaines de IATE s'avèrent trop généraux.

Dans le corpus analysé, les profils de classes démontrent une importante hétérogénéité de la terminologie mobilisée. Le récapitulatif de thématiques principales par classes prend la forme suivante:

Tableau 1.
Récapitulatif des thématiques par classes

Classe	**Domaine**
Classe 1	Industrie de l'alimentation (fruits, légumes, animaux, charcuterie, céréales, épices, plantes, boissons, pâtes)
Classe 2	Droit, économie, finances, dialogue politique, diplomatie, liberté, sécurité, circulation des personnes, transport
Classe 3	Commerce, circulation des marchandises
Classe 4	Industrie, textile, technique

Si l'on résume la répartition de catégories de mots pour les 4 classes, on peut observer le diagramme suivant :

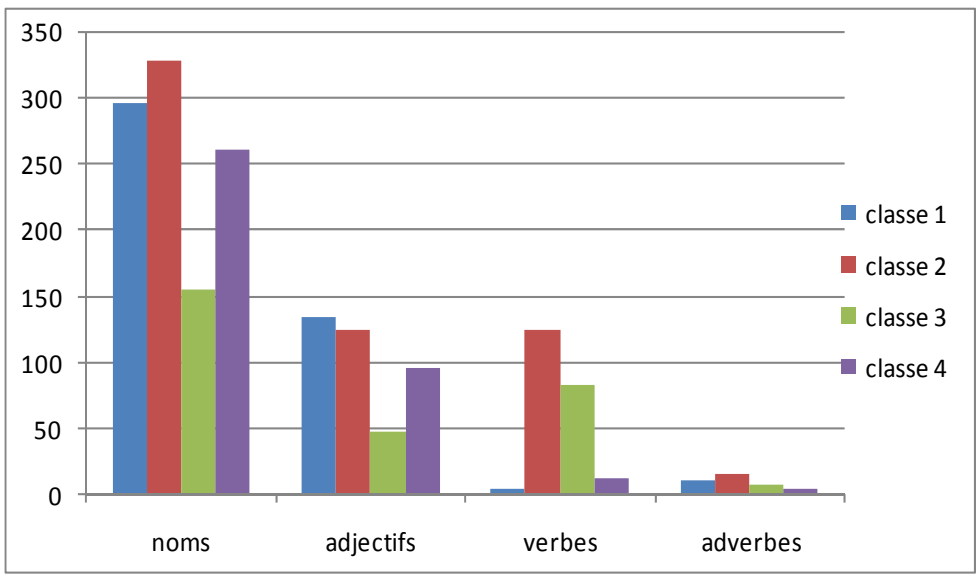


Diagramme 1.
Répartition des catégories de mots dans les quatre classes.

BDD-A29183 © 2019 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:57:23 UTC)

Comme nous pouvons le voir (Diagramme 1), il y a une évidente prédominance de substantifs. L'emploi des adjectifs suit pour la plupart la répartition des noms. Les verbes sont très peu employés dans les classes 1 et 4. Rappelons qu'elles proviennent des annexes et protocoles, majoritairement composés des listes de différents produits et, de ce fait, faiblement « équipés » en verbes conjugués, ce qui justifie leur sous-emploi dans les présentes classes.

Comme nous pouvons le voir (Figure 2), la classe 1 comprend la majeure partie des segments de textes classés, plus précisément 906 sur 3090 segments de texte (29.32%). Elle connaît une prédominance de substantifs et d'adjectifs (y compris les participes passés employés comme adjectifs) par rapport aux verbes et adverbes. Les termes appartenant à cette classe sont majoritairement relatifs au domaine agro-alimentaire (fruits, légumes, animaux, charcuterie, céréales, épices, plantes, boissons, pâtes), à l'industrie de l'alimentation et au traitement des aliments. Le profil de cette classe atteste également la présence des termes spécialisés de chimie, de biologie et de biochimie.

La classe 2, également dominée par les substantifs, connaît cependant un meilleur équilibre entre adjectifs et verbes utilisés. Cette fois-ci, les mots employés appartiennent en majorité au vocabulaire général. Cette classe se distingue par le vocabulaire relatif à la coopération, l'aide, l'appui, les modalités du dialogue politique, le monde de la diplomatie, ainsi qu'aux questions de liberté, sécurité, circulation des personnes et transport. Outre les mots de la langue générale, elle comprend les termes juridiques et économiques.

La classe 3 fait preuve d'un profil assez semblable à celui de la classe 2, en matière des proportions de catégories des mots et de leur appartenance majoritaire au vocabulaire général. Cette classe se caractérise notamment par le vocabulaire lié au commerce et à la circulation des marchandises.

La classe 4 se voit dominée par les substantifs et les adjectifs (y compris les participes passés employés comme adjectifs) relatifs aux domaines industriel (textile, cuir, bois, automobile) et technique. Elle comporte également des termes spécialisés issus des domaines de la chimie, électronique, électrotechnique, métallurgie et communication.

Les profils observés expliquent la principale opposition (Figure 2) entre les classes 2 et 3 d'un côté (vocabulaire général, droit, économie, dialogue politique, commerce, circulation des personnes et des marchandises) et les classes 1 et 4 de l'autre côté (vocabulaire plus spécialisé relatif aux différents domaines industriels et techniques).

3.3. Sous-classes lexicales

Suite à la lecture initiale des profils de quatre classes terminales de la CHD, il nous semble opportun de nous pencher sur quelques sous-classes lexicales qui concernent la catégorie des noms et des adjectifs. Dans un premier temps, en examinant le contexte dans lequel apparaissent les substantifs repérés, nous allons tenter d'établir la sous-classe des nominalisations. Dans un deuxième temps, il nous semble utile de revenir sur les adjectifs employés, afin de faire une distinction entre les adjectifs qualificatifs et les adjectifs relationnels.

3.3.1. Nominalisation

Le style nominal a la réputation d'être dénominateur commun de toutes les langues de spécialité. Une importante prédominance de substantifs est également un fait constaté

BDD-A29183 © 2019 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:57:23 UTC)

dans le corpus analysé. Ces derniers nous serviront de base à partir de laquelle nous examinerons la sous-classe des nominalisations. Selon Dubois (1969), la nominalisation peut être définie « comme l'enchâssement dans une phrase matrice d'une proposition nominalisée, c'est-à-dire transformée en un syntagme nominal » (1969 : 53). A titre d'exemple :

Paul est fier. → *La fierté de Paul.*

La route est faite. → *La réfection de la route.* (1969 : 53)

Pour Riegel et al. (2009), il s'agit d'un cas particulier de « correspondances entre la catégorie nominale et les autres parties du discours » (2009 : 323). Parmi les plus fréquentes, on dénombre celles qui sont issues d'un verbe ou d'un adjectif. Comme le note Pellat (2003), « le nom résultant de la nominalisation, qui est formé par suffixation, a généralement le trait [+abstrait] » (2003 : 155). De ce fait, leur fréquence éventuelle peut permettre de caractériser le degré d'abstraction d'un discours.

A cet effet, nous avons observé les nominalisations affixales repérées dans les classes terminales de la CHD, afin de voir quelles sont les différences qui se dessinent entre les classes et quel est l'intérêt d'un tel procédé dans un texte de spécialité, en l'occurrence juridique.

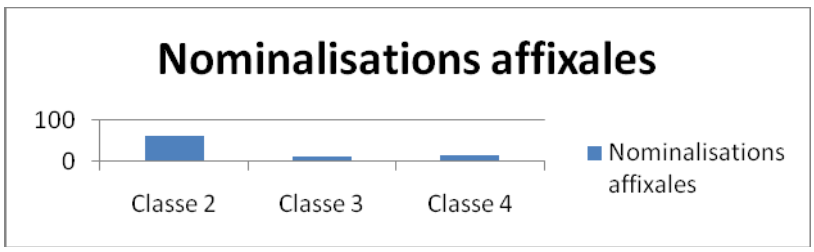


Diagramme 2.
Distribution des nominalisations affixales.

Comme nous pouvons le voir (Diagramme 2), trois sur quatre classes contiennent les nominalisations. A titre d'exemple :

Classe 2
coopération entre les pays de la région
stabilisation politique, économique et institutionnelle au Monténégro
rapprochement entre l'Union européenne et le Monténégro
développement de la société civile
assistance administrative et technique destinée à faire progresser

Classe 3
présentation des rapports communautaires
exemptions de la preuve de l'origine
interdiction de discriminations de nature fiscale
détermination du classement fondée sur la nomenclature
acquisition de droits de propriété intellectuelle

Classe 4
enregistrement du son
fabrication de fibres textiles
raffinage du sucre
soudage des métaux
forage de la terre

BDD-A29183 © 2019 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:57:23 UTC)

Si l'on en évalue l'importance statistique, nous pouvons constater que 70% des nominalisations repérées se trouvent dans la classe 2, 15% dans la classe 3 et 15% dans la classe 4. Si l'on tient compte de la structure du présent document (préambule + dispositif + annexes + protocoles), il est à remarquer que la majorité des nominalisations se trouvent dans le dispositif, à savoir dans la partie normative de l'acte. Nous pouvons également noter que la plupart d'entre elles ont été dérivées de verbes et qu'elles constituent le nom tête d'un groupe nominal plus ou moins complexe. Dans les classes 2 et 3, les verbes qui ont servi de base pour la dérivation relèvent majoritairement du vocabulaire général, tandis que la classe 4 est caractérisée par la présence des nominalisations issues de verbes plus spécialisés. Par sa vocation, le nom désigne « les êtres » ou « les choses », tandis que le verbe est relatif à « une action » ou à « un état » (PR 2001). Toutefois, les nominalisations verbales bénéficient d'un « statut hybride » (Magri-Mourgues 2015). Comme nous pouvons le voir dans les exemples observés, la plupart des nominalisations repérées désignent justement une action ou un processus, ce qui implique qu'elles ont assumé le rôle qui est habituellement exercé par un verbe. Cette transformation permet au nom issu de verbe de fonctionner comme sujet d'une prédication.

Le recours à la nominalisation implique plusieurs avantages. Tandis qu'une formulation verbale apporte les informations sur la personne, le temps, le mode et la voix, l'unité nominale nous prive de certains indices d'énonciation. Les nominalisations verbales assument le rôle d'un verbe, en désignant les actions et les processus, tout en préservant l'anonymat du sujet, en assurant de cette manière une certaine dépersonnalisation du discours, vers laquelle tendent les langues de spécialité et notamment celle de spécialité juridique. De surcroît, elles répondent au besoin d'une formulation synthétique et de l'économie linguistique. En revanche, une accumulation excessive de substantifs, y compris les nominalisations, pourrait faire accroître la densité du texte et augmenter la complexité en lecture.

3.3.2 Adjectifs relationnels et adjectifs qualificatifs

Les autres sous-classes que nous avons souhaité aborder touchent à la catégorie des adjectifs et concernent la distinction entre les adjectifs qualificatifs et relationnels. Rappelons que les adjectifs qualificatifs « renvoient à des propriétés et à des états, c'est-à-dire des concepts exclusivement descriptifs dépourvus d'autonomie référentielle » (Riegel et al. 2009 : 616), tandis que les adjectifs relationnels « indiquent une relation […] avec le référent du nom dont ils sont dérivés » et ils constituent « l'équivalent syntaxique et sémantique d'un complément du nom ou d'une relative qui expliciterait cette relation » (Riegel et al. 2009 : 633). Pour avoir une meilleure image des adjectifs utilisés, une distinction entre le vocabulaire général et le vocabulaire de spécialité sera également assurée pour les quatre classes observées. Citons quelques exemples de notre corpus :

Classe 1:

Vocabulaire général

Adjectifs qualificatifs : état *solide*, eau *chaude,* cachets *vides*

Adjectifs relationnels : sous-sol *marin,* sous-produits *résiduaires*, invertébrés *aquatiques*

Vocabulaire de spécialité

Adjectifs qualificatifs : fécules *prégélatinisés*

BDD-A29183 © 2019 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:57:23 UTC)

Adjectifs relationnels : titre *alcoométrique massique*

Classe 2:

Vocabulaire général

Adjectifs qualificatifs : rapprochement *progressif*

Adjectifs relationnels : concessions *communautaires*

Vocabulaire de spécialité

Adjectifs relationnels : pouvoir *judiciaire*

Classe 3:

Vocabulaire général

Adjectifs qualificatifs : tarif *appliqué*

Adjectifs relationnels : politiques *monténégrines*

Vocabulaire de spécialité

Adjectifs qualificatifs : vins *mousseux*

Adjectifs relationnels : intégration *commerciale*

Classe 4:

Vocabulaire général

Adjectifs qualificatifs : métaux *précieux*

Vocabulaire de spécialité

Adjectifs qualificatifs : dérivés *halogénés, sulfonés, nitrés* ou *nitrosés*

Adjectifs relationnels : composés *hétérocycliques*

En comparant les quatre classes, plusieurs conclusions se dégagent. Si l'on considère la totalité des adjectifs employés, nous pouvons conclure que les adjectifs qualificatifs (AQ) s'avèrent plus nombreux que les adjectifs relationnels (AR). Si l'on compare leur fréquence classe par classe, nous pouvons observer le diagramme suivant :

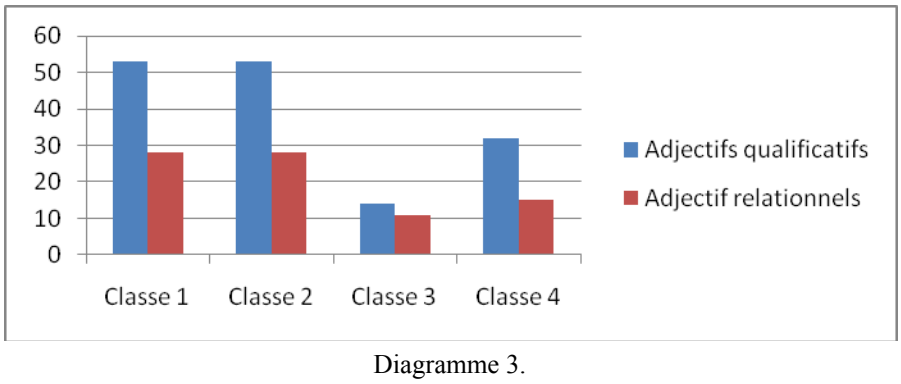


Diagramme 3.
Distribution des adjectifs qualificatifs et relationnels par classe.

Il est à constater que les adjectifs qualificatifs prédominent dans chaque classe, à savoir que la fonction primaire des adjectifs employés dans le document analysé est de caractériser et de décrire. En ce qui concerne les adjectifs relationnels, comme le note Riegel (1993), ils ne dénotent pas « une caractéristique interne, mais un rapport externe et déterminé pragmatiquement avec le référent de son radical nominal » (Riegel 1993 : 9). A cet effet, il nous semble utile d'observer de quels référents il s'agit et d'en donner un aperçu classe par classe :

BDD-A29183 © 2019 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:57:23 UTC)

Classe	Référents
Classe 1	mer, eau, résidu, rectangle, cercle cristal, alimentation, lait, alcoométrie, volume, masse, pectine, protéine, vertèbre, pubis, vinaigre, éthyle, terpène, pharmacie, bœuf, porc, mouton, chèvre, cheval, âne, mulet
Classe 2	Europe, Communauté, Monténégro, administration, profession, région, monde, parlement, nation, institution, frontière, intérim route, chemin de fer, fleuve, mer, terre, air, droit, justice, loi, économie, finances, commerce, atome
Classe 3	géographie, quantité, territoire, Monténégro douane, commerce, origine, tarif, viticulture, agriculture
Classe 4	fibre, chimie, hétérocycle, organe, dent, optique, photographie, vidéophonie, électrolyte, métal, bitume, tube, plastique, céramique

Tableau 2.
Référents des adjectifs relationnels par classe

Comme nous pouvons le voir, les classes 1 et 4 se distinguent par des référents plus spécialisés que ceux repérés dans les classes 2 et 3, ce qui correspond à la principale opposition entre les classes, déjà évoquée plus haut et représentée par le dendrogramme résumant les résultats de la CHD (Figure 2).

Si l'on prend en considération la distinction entre le vocabulaire général et le vocabulaire de spécialité, il est à constater que le vocabulaire général des quatre classes contient plus d'adjectifs qualificatifs que d'adjectifs relationnels. Toutefois, le vocabulaire de spécialité met en évidence certaines oppositions entre les classes. En effet, dans les classes 2 et 3 nous constatons une tendance inverse par rapport au vocabulaire général, à savoir une évidente prédominance et presque une présence exclusive d'adjectifs relationnels dans le vocabulaire de spécialité. En revanche, le vocabulaire de spécialité des classes 1 et 4 connaît un meilleur équilibre entre les deux sous-classes, avec une légère prédominance des adjectifs qualificatifs.

La classe 1 contient les AQ qui décrivent les propriétés des noms (pour la plupart concrets) issus du domaine alimentaire. Cette classe est également caractérisée par un nombre élevé des participes passés des verbes qui désignent le traitement des aliments. Quant aux AR, le tableau 2 démontre qu'ils renvoient à la forme géométrique, aux termes spécialisés de chimie, de biologie, de physique, ainsi qu'aux diverses espèces d'animaux dont la viande est destinée à l'alimentation humaine.

La classe 2, de son côté, comporte les AQ qui proviennent du vocabulaire général et qui caractérisent les noms abstraits. En ce qui concerne les AR, nous pouvons voir qu'ils font référence à différents domaines sociaux tels la politique, l'administration, le transport, le droit et l'économie.

Des quatre classes, la classe 3 connaît le meilleur équilibre entre les AQ et les AR (Diagramme 3). Tandis que les premiers sont issus du vocabulaire général, les deuxièmes renvoient essentiellement au domaine du commerce.

Finalement, les AQ de la classe 4, à l'instar de la classe 1, contiennent un nombre considérable de participes passés des verbes. Cette fois-ci, ils désignent différents traitements industriels. Pour ce qui est des AR, nous pouvons voir qu'ils sont relatifs à

BDD-A29183 © 2019 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:57:23 UTC)

différents domaines spécialisés tels la chimie, la médecine, la photographie, l'électronique, l'électrotechnique et l'industrie.

3.4. Concordancier

Vu que la classe 2 est issue du « cœur » du document, à savoir du dispositif, selon nous, elle recèle en quelque sorte le vocabulaire de base de l'ASA. En tant que partie normative du document juridique, le dispositif est censé traduire les messages-clés et les principales intentions des agents du discours. Afin de les saisir, nous avons eu recours à l'option « concordancier » proposée par *IRaMuTeQ*, qui permet d'observer les contextes d'emploi d'une forme donnée. Si l'on se penche sur les verbes à fréquence élevée dans la classe 2, nous notons les verbes suivants : *assurer* (apparaissant dans 51 segments de texte ST), *coopérer* (25 ST), *renforcer* (21 ST), *améliorer* (20 ST), *développer* (16 ST), *promouvoir* (13 ST), *créer* (12 ST) et *soutenir* (12 ST). A titre d'exemple, observons quatre contextes pour chacun des verbes mentionnés:

Assurer

« *Assurer* l'intégrité et la stabilité du système financier » (article 53)
« *Assurer* le bon fonctionnement de l'économie de marché » (article 78)
« *Assurer* la mise en place, au Monténégro, d'une administration publique qui soit efficace et responsable » (article 114)
« *Assurer* le maintien de la paix et de la sécurité internationale » (article 127)

Coopérer

« Les parties *coopèrent* en matière de visas, de contrôle des frontières, de droit d'asile et de migration » (article 82)
« *Coopérer* en vue de prévenir et de contrôler l'immigration clandestine » (article 83)
« *Coopérer* étroitement avec la Communauté afin de lutter contre la contrefaçon des billets » (article 86)
« Les parties conviennent, […] de *coopérer* en vue de prévenir et de réprimer les actes de terrorisme et leur financement » (article 87)

Renforcer

« *Renforcer* l'indépendance du pouvoir judiciaire » (article 80)
« *Renforcer* les liens économiques existants » (article 88)
« *Renforcer* l'Etat de droit » (article 89)
« *Renforcer* les liens régionaux dans l'Europe du Sud-Est » (article 108)

Améliorer

« *Améliorer* la libre circulation des voyageurs et des marchandises » (article 108)
« *Améliorer* la libre prestation des services de transports aérien, terrestre et fluvial » (article 61)
« *Améliorer* le fonctionnement de la police et des autres instances chargées de faire appliquer la loi » (article 80)
« *Améliorer* l'état de l'environnement dans l'optique du développement durable » (article 111)

Développer

« *Développer* un cadre approprié aux secteurs de la banque, des assurances et des autres services financiers au Monténégro » (article 91)
« *Développer* le secteur forestier au Monténégro » (article 97)
« *Développer* la société de l'information au Monténégro » (article 105)
« La coopération […] *se développe* dans une perspective d'intégration progressive du Monténégro aux marchés européens de l'énergie » (article 109)

BDD-A29183 © 2019 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:57:23 UTC)

Promouvoir

« *Promouvoir* des relations économiques harmonieuses » (article 1)
« *Promouvoir* le commerce régional » (article 39)
« *Promouvoir* l'amélioration par le Monténégro du cadre juridique qui favorise et protège les investissements » (article 93)
« *Promouvoir* la modernisation et la restructuration de l'industrie » (article 94)

Créer

« *Créer* des liens de solidarité étroits et de nouvelles formes de coopération entre les parties » (article 10)
« *Créer* les conditions nécessaires pour améliorer la libre prestation des services de transports aérien, terrestre et fluvial » (article 61)
« *Créer* les conditions nécessaires à l'application progressive des règles communautaires relatives à la libre circulation des capitaux » (article 64)
« *Créer* de nouvelles entreprises dans des secteurs offrant des possibilités de croissance et de coopération entre PME de la Communauté et PME du Monténégro » (article 95)

Soutenir

« *Soutenir* les efforts entrepris par le pays pour se rapprocher de l'Union européenne » (préambule)
« *Soutenir* les efforts du Monténégro en vue de renforcer la démocratie et l'Etat de droit » (article 1) 125
« *Soutenir* les efforts du Monténégro en vue de développer sa coopération économique et internationale » (article 1)
« *Soutenir* le rapprochement progressif de la législation et des pratiques monténégrines des règles et normes communautaires » (article 97)

Comme nous pouvons le voir, cet échantillon fait apparaître quelques passages caractéristiques. Il est à constater que les messages-clés tournent autour d'un vocabulaire de soutien, d'aide et d'appui. Les principaux objectifs fixés par les parties contractantes sont relatifs aux domaines de la justice, de la sécurité, de la coopération régionale, de l'économie, des finances, ainsi qu'à l'alignement de la législation nationale à l'acquis. Cela reflète d'ailleurs les objectifs de la politique de stabilisation et d'association que l'UE mène envers les pays des Balkans occidentaux. Dans cette perspective, il est à noter que les négociations d'adhésion avec le Monténégro instaurent une « nouvelle approche » par rapport aux élargissements antérieurs. Celle-ci concerne justement le chapitre 23 (Appareil judiciaire et droits fondamentaux) et le chapitre 24 (Justice, liberté et sécurité) et « veut que ces chapitres soient abordés à un stade précoce du processus d'adhésion » (Commission européenne 2013 : 2). Cette intention coïncide donc aux passages caractéristiques de l'ASA que nous venons d'observer.

4. CONCLUSION

L'approche lexicométrique basée sur le critère de la proximité lexicale s'est avérée adéquate pour mettre en valeur la structure terminologique du corpus analysé, les principales oppositions, les « mondes lexicaux » mobilisés, ainsi que la fréquence

BDD-A29183 © 2019 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:57:23 UTC)

d'apparition des unités lexicales. La combinaison de ces éléments et leur examen à l'intérieur du contexte permettent de saisir la manière dont les agents de discours mettent en mots leurs messages. Vu que le document analysé constitue l'un des piliers du processus de stabilisation et d'association, cadre particulier pour l'adhésion des pays des Balkans occidentaux, la présente analyse nous a permis de saisir comment cette politique est mise en mots et quelles sont les principales thématiques qui préoccupent les participants du dialogue politique à cette étape. En l'occurrence, le vocabulaire employé dans la partie normative du document analysé, à savoir dans le dispositif, a mis en évidence les principales thématiques abordées lors de l'étape préparatoire de l'adhésion d'un pays à l'UE : droit, économie/finances, dialogue politique, liberté, sécurité, circulation des personnes, circulation des marchandises, transport, ainsi que l'alignement de la législation nationale à l'acquis. Le fait que ces questions préoccupent principalement les agents du discours en question, qui sont à la fois les acteurs du processus de stabilisation et d'association, correspond à la politique d'intégration des pays des Balkans occidentaux à l'UE selon laquelle les chapitres 23 (Appareil judiciaire et droits fondamentaux) et 24 (Justice, liberté et sécurité) de l'acquis sont les premiers à ouvrir lors des négociations d'adhésion. Une dimension diplomatique considérable a pu être repérée à travers l'usage répété du vocabulaire de soutien, d'aide et d'appui, détecté autour des verbes les plus fréquemment employés dans le dispositif du document analysé. En ce qui concerne le vocabulaire employé dans les annexes et les protocoles, provenant du domaine alimentaire, industriel, textile et technique, il fait preuve d'un niveau de spécialité beaucoup plus élevé que celui mobilisé dans le préambule et le dispositif. Au total, la terminologie du droit de l'UE s'est avérée très hétérogène, ce qui constitue en quelque sorte son originalité par rapport aux autres branches du droit et une difficulté supplémentaire dans le domaine de la traduction, rendant la tâche des traducteurs du droit européen particulièrement épineuse. Cela reflète d'ailleurs le caractère composite du droit de l'UE qui a cette particularité de comprendre un large éventail de domaines, auxquels on ne s'attend pas habituellement lorsqu'on aborde la terminologie relative au monde du droit. Comme l'indique Berteloot (2008 : 14) :

> Le droit communautaire est un droit essentiellement technique. Il comprend certes un certain nombre de termes juridiques assez généraux ou adaptés à partir des droits nationaux qui ont exercé une grande influence sur le droit communautaire à ses débuts, surtout du droit français. Mais ces termes juridiques sont peu nombreux par rapport au vocabulaire des différents domaines techniques que la Communauté du charbon et de l'acier et la Communauté économique se sont appliquées à règlementer en vue de mettre en place le marché unique.

La répartition des catégories de mots et l'observation de leur importance statistique a mis en évidence la prédominance des substantifs, souvent prise pour l'une des caractéristiques principales des langues de spécialité. L'examen des sous-classes lexicales a fait ressortir une fréquence élevée des nominalisations affixales verbales dans le dispositif, à savoir dans la partie normative de l'acte. Comme il s'agit en principe de noms abstraits, d'un côté, un tel procédé augmente le degré d'abstraction du discours et, de l'autre côté, il

BDD-A29183 © 2019 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:57:23 UTC)

nous prive de certains indices de l'énonciation et contribue à sa dépersonnalisation, ainsi qu'à une formulation plus synthétique.

RÉFÉRENCES

Berteloot, P., 2008, « La standardisation dans les actes législatifs de l'Union européenne et les bases de terminologie », dans : E. Chiocchetti, L. Voltmer (eds), *Normazione, armonizzazione e pianificazione linguistica/Normierung, Harmonisierung und Sprachplanung/Normalisation, harmonisation et planification linguistique*, Bolzano, Publications EURAC Research, 11–18.

Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil –Stratégie d'élargissement et principaux défis 2013–2014, Bruxelles, le 16.10.2013 COM 2013.

Condamines, A., 2005, « Linguistique de corpus et terminologie », *Langages*, 1, 36–47.

De Bessé, B., 2000, « Le domaine », dans : H. Béjoint, P. Thoiron (eds), *Le sens en terminologie*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 182–197.

Dubois, J., 1969, *Grammaire structurale du français : la phrase et les transformations*, Paris, Larousse.

Ducos, A., 2015, « L'interprétation en analyse du discours mixte. La page Facebook "Soutien au bijoutier de Nice" », *Colloque international ICODOC 2015 : IcarCOlloqueDOCtorants/ Docteurs, 18–19 mai 2015, France*. [En ligne], http://icodoc2015.sciencesconf.org/conference/ icodoc2015/boa_fr.pdf, consulté le 11 août 2015.

Garnier, B., F. Guérin-Pace, 2010, *Appliquer les méthodes de la statistique textuelle*, Paris, CEPED.

Habert, B., A. Nazarenko, A. Salem, 1997, *Les linguistiques de corpus*, Paris, A. Colin.

Lebart, L., A. Salem, 1994, *Statistique textuelle*, Paris, Dunod.

Magri-Mourgues, V., 2015, « Les noms déverbaux en-ment et le corpus poétique », *Le Français Moderne,* 1, [En ligne], https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01227101/document, consulté le 20 novembre 2015.

Mainier, É., 2015, « À propos de la construction d'une recherche: d'une histoire singulière aux problématiques épistémologiques liées à la réalisation d'une thèse de doctorat », *La Recherche en Education*, 13, 102–123.

Pellat, J.-C., 2003, « Des limites de la transposition didactique de la grammaire en Français Langue Etrangère », *SCOLIA, n°17, Stratégies et parcours. De l'anticipation à la didactique du FLE*, 147–162.

Reinert, M., 1997, « Les "mondes lexicaux" des six numéros de la revue "le Surréalisme au Service de la Révolution", *Cahiers du centre de recherche sur le surréalisme (Mélusine)*, 16,270–302.

Reinert, M., 1993, « Les "Mondes lexicaux" et leur "logique" À travers l'analyse statistique d'un corpus de récits de cauchemars », *Langage et société*, 66, 1, 5–39.

Reinert, M., 1983, « Une méthode de classification descendante hiérarchique : Application à l'analyse lexicale par contexte », *Cahiers de l'Analyse des Données*, 3, 187–198.

Riegel, M., J.-C. Pellat, R. Rioul, 2009, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Quadrige/Presses Universitaires de France.

Riegel, M., 1993, « Grammaire et référence: à propos du statut sémantique de l'adjectif qualificatif », *L'information grammaticale*, 58, 1, 5–10.

Rouré H., M. Reinert, 1993, « Analyse d'un entretien à l'aide d'une méthode d'analyse lexicale », dans :*Actes du Colloque des Secondes journées internationales d'analyse de données textuelles*, Paris, École Nationale Supérieure des Télécommunications, 418–428.

Salem, A., 1982, « Analyse factorielle et lexicométrie : synthèse de quelques expériences », *Mots*, 4, 1, 147–168.

BDD-A29183 © 2019 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:57:23 UTC)

Smyrnaios, N., P. Ratinaud, 2014, « Comment articuler analyse des réseaux et des discours sur Twitter : L'exemple du débat autour du pacte budgétaire européen », *Tic&société*, 7, 2. [En ligne], http://ticetsociete.revues.org/1578#citedby , consulté le 11 juin 2017.

Sitographie

EUR-Lex : http://eur-lex.europa.eu/fr/index.html

IATE : http://iate.europa.eu

Iramuteq: http://www.iramuteq.org/

Le Grand dictionnaire terminologique (GDT) : http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca

TERMIUM Plus, banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada : http://www.btb.termiumplus.gc.ca/

Sources électroniques

Le Petit Robert de la langue française (2001). Paris : Le Robert, version électronique Le CD-ROM Petit Robert

BDD-A29183 © 2019 Editura Academiei

Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-13 23:57:23 UTC)